

Merci à vous toutes et à vous tous pour votre présence à ces vœux de l'équipe municipale aux habitants de la commune. Les objectifs de cette manifestation sont multiples. Présenter les vœux, échanger les vœux en ce début d'année, donner de l'information sur la vie municipale et en débattre avec vous, et enfin passer un moment de convivialité, de rencontre et d'échange autour du verre de l'amitié.

Alors, d'abord les vœux. Je vous souhaite à toutes et à tous en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale présente à mes côtés une belle, bonne, heureuse année 2018 : santé, joie, bonheur, amour, argent, paix, réussite dans les projets.... Que l'année 2018 soit l'année de la réalisation de tous vos souhaits.

Ensuite, alors, quelques mots sur les dossiers municipaux. Je ne présenterai que quelques chiffres du budget puis l'action municipale sera illustrée à la suite de mes propos par une projection de quelques photos qui rappellent les événements de la vie de la commune en 2017. Néanmoins, je rappelle que pour l'information due et nécessaire, tous les comptes rendus des réunions des conseils municipaux, les ordres du jour, les documents de travail, les délibérations,... sont en ligne sur le site de la commune www.villers-les-luxeuil.com, ce qui permet l'information complète de tous.

Quelques mots de contexte et notamment de contexte financier en 2017. Les temps ont encore été difficiles pour les communes avec pour la troisième année consécutive la baisse des dotations de l'Etat, une vraie réalité (-15 000 € sur 3 ans). 44 439 € en 2014 – 30 809 € en 2017 - Cela nous oblige à une gestion prudente et économe.

Dans ces éléments de contexte, je veux dire deux mots sur l'économie. Fin 2017, on a des signaux positifs sur l'emploi et l'économie. Ça semble aller mieux même si ça reste à confirmer en 2018. C'est le vœu que je fais. Vu de Villers, cette reprise est visible. Les 5 à 6 dernières années, nous n'avions aucun permis de construire ou 1 seul par an. En 2017, j'en ai accordé 7. 7 vrais permis de construire. 7 maisons.

Pour moi, c'est positif... Quand le bâtiment va... C'est également positif pour la population. 357 habitants. On redescend légèrement depuis quelques années. En 2018 : 322 habitants. Population DGF (-35 habitants)

Le budget de fonctionnement est serré au maximum. Les principales dépenses sont :

- 27 955 € pour les charges à caractère général à savoir l'électricité et l'éclairage public, les assurances, la maintenance, le téléphone, internet, l'affranchissement, l'entretien des bâtiments, le carburant, les fournitures administratives et d'entretien.
- 48 416 € de charges de personnel : secrétariat de mairie, employé municipal et contrat aidé
- 62 280 € de charges de gestion courante c'est notre participation au fonctionnement du groupe scolaire, du SDIS, du CCAS et du SIEB notamment.
- quelques autres comptes complètent le budget comme les dotations aux amortissements (4 276 €) et les intérêts des emprunts (3 073 €).

Le total des dépenses du budget de fonctionnement en 2017 est de 164 187 € couvert par des recettes de fonctionnement de 188 464 €.

Pour l'essentiel, ces recettes sont le produit de l'impôt (93 026 €) et des dotations de l'Etat (30 809 €)

L'autre partie du budget est la section d'investissement. Ses recettes proviennent des excédents du budget de fonctionnement auxquels s'ajoutent les subventions. Cette section anime davantage les débats du Conseil municipal. C'est la partie la plus valorisante, la plus intéressante car les projets réalisés sont davantage visibles. Néanmoins les dépenses d'investissement sont très variables d'année en année. Il y a toujours des travaux de voirie et l'achat de petit matériel et plus rarement un investissement plus important, plus structurant mais surtout plus coûteux à financer ! L'année 2017 a été une année coûteuse, voire très coûteuse !

Cette méthode qui consiste à économiser et à amasser un financement pour réaliser un investissement plus conséquent permet d'éviter le recours systématique à l'emprunt. Cette méthode laisse aussi le temps d'étudier les projets, de monter les dossiers et aussi de faire le lobbying nécessaire pour obtenir le maximum de subventions.

L'année 2017 a été une année de dépenses mais je pense que cela a été visible avec des travaux tout au long de l'année.

- La fin des travaux de desserte forestière entre Meurcourt et Villers d'un coût de 95 000 € réalisés par l'entreprise Maillard de Montdoré. Ils ont été subventionnés à 50 % par le CD 70 et l'Europe. Par ailleurs les travaux d'investissement en forêt se sont élevés cette année à 13 472 €. Il s'agissait exclusivement de dégagement de jeunes peuplements.
- L'enfouissement des lignes électriques et du réseau France Télécom a été le gros dossier de cette année. Cette compétence (énergie électrique) a été confiée au SIED pour toutes les communes de Haute-Saône. C'est donc le SIED qui était maître d'ouvrage de l'opération. Cela a été une difficulté dans le déroulement des travaux réalisés par l'entreprise Boiron. Les travaux se sont déroulés de mars à octobre, du génie civil avec l'enfouissement de l'éclairage public et du réseau électrique pour l'alimentation de chacune des maisons, puis la pose de nouveaux candélabres, les raccordements électriques et France Télécom de toutes les maisons, puis la suppression des anciens câbles et enfin la dépose des poteaux électriques. Tout le cœur du village est fait, de la rue de Bois d'Ard à la Place de la Madeleine. Ces travaux ont été très intrusifs. Villers a été avec des tranchées pendant plusieurs mois. J'ai plusieurs fois pendant les travaux informé et remercié tous les riverains pour leur patience même si l'entreprise sur ce sujet a fait preuve de beaucoup de gentillesse et de diplomatie. Après quelques difficultés à finir pour le 11 novembre et quelques dysfonctionnements qui ont occasionné le noir total pendant plusieurs nuits, tout fonctionne à la satisfaction de tous. C'est beau. Je crois que ce sentiment est partagé !!! Ces travaux sont monstrueusement chers ! Il faudra donc attendre pour l'enfouissement des réseaux du reste du village ! Néanmoins, compte tenu des dégâts que ces travaux occasionnent, ils sont préalables à tout autre aménagement.

Pour le coût, je vous donne les chiffres provisoires car le chantier n'est pas réceptionné donc les comptes ne sont pas soldés.

Estimation du coût par le SIED : 279 280€ hors taxes. Soit 335 186 € TTC. Avec une participation de la commune de 131 559 €, soit des travaux subventionnés à 53 %.

- Parallèlement à ces travaux, nous avons prévu l'aménagement esthétique de l'espace Eglise – Mairie – Monument aux morts. En nous appuyant sur

l'étude réalisée avec le CAUE en 2015. Ces travaux ont été réalisés : restructuration de la voirie rue de la Mairie, réalisation de places de parking permanent en enrobé et occasionnel en evergreen alternant ainsi les taches de couleur noires, rouges et vertes, des plantations encore à terminer, l'aménagement de la Place de la Madeleine et une liaison de l'ensemble par des trottoirs refaits en enrobé. Le coût de ces travaux s'élève pour la société Colas (chaussée et trottoirs) à 80 119 € et pour la société Voignier à 29 882 € (placette – parking en pavés et en evergreen ainsi que divers aménagements esthétiques. Les plantations restent à réaliser en fonction de la météo. L'ensemble de ces aménagements a coûté 110 001€ et ont été subventionnés pour 47 667 €, soit 43 %. Par le CD 70 : voirie 14 908 €, bordures de trottoirs : 3 200 €, amendes de police : 3 907 €. Par l'Etat en DETR : 17 652 €. Réserve parlementaire : 8 000 €.

- Par ailleurs, la RD 140 qui traverse la commune a été reprofilée avec reprise de la couche de roulement par le Département sur l'emprise des travaux du cœur du village. La participation de la commune a été de 5 835 €. La réfection de cette route départementale sera poursuivie en 2018.
- L'éclairage public par les nouveaux candélabres est passé en LED. Les lampes de 150 w au sodium ont été remplacées par des lampes de 40 w. Aussi, nous avons débuté en décembre une première phase de remplacement des lampes du reste du village par ces mêmes LED économes. Travaux réalisés par Alain Ferrant pour 13 362 €. A terme, tout le village sera ainsi équipé. Ce dossier est suivi par Christophe qui obtient encore de meilleures subventions que moi sur ces questions !

En 2018 . TEPCV : territoire à énergie positive et croissance verte – Ministère de l'Environnement.

- Quelques autres travaux annexes ont été réalisés cette année dont une tranche d'extension de l'assainissement à Lallevaux. Coût : 10 154 € hors taxes pour permettre le raccordement de futures parcelles classées constructibles. Le sol de l'atelier communal a été bétonné (2 734 €). Le clocher de l'église a été « dépigeonné », des grillages ont été posés et il a été nettoyé (2 500 €). L'outillage nécessaire au travail des employés

communaux a été acheté ainsi que beaucoup d'autres petits matériels utiles au quotidien.

Voilà pour l'essentiel des travaux réalisés en 2018 traduits en espèces sonnantes et trébuchantes : > 500 000 € Ttc de travaux. Mais je veux aussi citer d'autres réflexions qui ont été conduites en 2017 et qui sont très très importantes pour la commune.

Je pense à la réflexion sur l'aménagement forestier. Le précédent plan arrivait à son terme en 2016. Après plusieurs réunions de travail avec l'ONF et son service spécialisé dans l'aménagement forestier, nous avons validé le nouveau plan pour 2017-2036 ! Réunions en mairie et en forêt, évaluation du précédent plan, définition des enjeux et des objectifs, étude des peuplements, recettes attendues... Ce nouveau plan a été validé le 27 novembre 2017. C'était un travail important car la forêt assure une partie essentielle des ressources de la commune. Cela veut dire que l'on ne prélève pas plus qu'on ne doit pour permettre le renouvellement de la forêt sachant qu'il faut entre 160 et 180 ans pour faire un beau chêne !

Cette gestion rigoureuse et raisonnée avec l'ONF est la gardienne de la pérennité de la forêt tout en assurant sa mission principale de production de bois d'œuvre de qualité et en respectant ses fonctions d'accueil, de protection de l'environnement et de la biodiversité.

L'autre dossier qui anime également les réflexions du Conseil municipal est celui de l'aménagement foncier. Ce dossier lancé depuis 2 ans maintenant avance lentement. La première enquête publique concernant le périmètre est terminée et nous sommes dans l'attente des conclusions. La Commission Communale d'Aménagement Foncier a été installée en 2017. Elle va continuer de travailler sur la base de nos engagements : restructurer les parcelles pour améliorer les conditions de travail des exploitants, réguler les déplacements agricoles dans le village, tant des animaux que des véhicules tout en préservant les installations et en améliorant leur fonctionnalité et aussi avec la préoccupation de conserver la diversité des paysages et du patrimoine.

- Internet : je suis très content que nous ayons été parmi les premières communes à accéder à la montée en débit par l'adaptation de notre NRA.

C'était un dossier difficile mais ô combien nécessaire. J'ai entendu vos demandes, vos attentes et j'ai fait le nécessaire. Je viens même d'obtenir qu'Orange nous change le NRA en 2017. Si des problèmes persistent, ils sont à résoudre avec votre opérateur mais chacun dans le village doit pouvoir avoir accès à l'offre Triple play.

Voilà les infos que je souhaitais vous donner avant les images préparées par Alain Candido et pour conclure cette partie, je souhaite dire mes remerciements à l'équipe municipale toujours présente et volontaire, aux associations, l'ACL et l'ACCA et le club des 4 tilleuls, aux employés communaux qui entretiennent le village et à Fanny qui sait accueillir à la mairie avec le sourire et pour finir merci à vous, les habitants de Villers avec lesquels le maire et les conseillers municipaux entretiennent en général des relations constructives, voire agréables ou amicales.

Encore une fois, meilleurs vœux 2018. Et maintenant, place aux images.

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns »

Jacques Brel.